



Revue de Presse du Liban et du Moyen-Orient

# Médiarama

Mercredi 27 février 2013  
Numéro 287

Mediaramaliban@gmail.com

www.mediaramalb.wordpress.com

---

## Titres des journaux

---

As Safir (nationaliste arabe)

*L'Etat de la non-décision:  
il n'entend pas... ne voit pas...  
ne gouverne pas*

An Nahar (proche du 14-Mars)

*Les désordres sécuritaires  
mobilisent le Conseil supérieur  
de la Défense.  
Feltman incite au consensus  
et aux élections dans les délais*

Al Akhbar (quotidien libanais de gauche)

*Geagea: non au projet du  
gouvernement*

Al Moustaqbal (propriété de Saad Hariri)

*ASL: Naïm Kassem blessé dans  
l'attaque contre un convoi de  
responsables syriens*

L'Orient-Le Jour (proche du 14-Mars)

*La marche vers le Sérail*

Al Watan (quotidien syrien non étatique)

*Suicide collectif aux portes de  
Damas. Les abords de l'aéroport  
d'Alep sécurisés*

Al Hayat (quotidien à capitaux saoudiens)

*Discussions «sérieuses et  
profondes» entre Lavrov et Kerry  
pour mettre en œuvre l'accord  
de Genève*

## L'événement

### *Insécurité, discours sectaire: l'Etat se réveille... et se rendort*

La multiplication des incidents sécuritaires, qui nuit à l'image de l'État et sape la confiance des citoyens dans leurs institutions, les discours sectaires exacerbant les tensions communautaires, les menaces israéliennes contre le Liban, toutes ces questions étaient au menu du Conseil supérieur de la Défense, qui s'est réuni ce mercredi au palais de Baabda sous la présidence de Michel Sleiman. Mais c'est surtout à l'initiative du président du Parlement, Nabih Berry (Voir par ailleurs), que les dirigeants de l'Exécutif se sont réveillés, après s'être contentés d'observer sans broncher le cheikh Ahmad al-Assir défier l'Etat et tenir des propos sectaires, et les gangs de kidnappeurs sévir en toute impunité. Sans parler des infiltrations presque quotidiennes de miliciens en Syrie à partir du Liban.

Ces derniers temps, les responsables, comme pour se dédouaner, exprimaient un appui verbal à l'Armée et aux services de sécurité, tout en assurant une couverture aux auteurs de troubles. Dernier incident en date l'interpellation, dimanche, au barrage de l'armée à l'entrée Nord de Saïda, de l'extrémiste Chadi Mawlaoui avec un mini-arsenal dans sa voiture, avant qu'il ne soit relâché après l'intervention de personnalités haut placées. Pourtant, les expériences du passé ont prouvé que l'Etat ne peut pas céder du terrain face aux milices et qu'il doit prendre des mesures drastiques pour rétablir son autorité, sans quoi, c'est le chaos garanti.

Le Conseil supérieur de la Défense s'est donc réuni en présence notamment du Premier ministre Najib Mikati et des ministres des Finances, de la Défense, de l'Intérieur, des Télécommunications, de l'Economie et de la Justice. «Le Conseil a étudié la situation sécuritaire générale au Liban», a affirmé son secrétaire général, le général Adnan Merheb. Les violations israéliennes dans le sud du pays, ainsi que les raptés crapuleux se sont multipliés ces derniers mois. «Le Conseil a souligné l'importance de prendre des mesures sécuritaires et judiciaires nécessaires pour que la loi soit appliquée de la même manière à tout le monde», a-t-il ajouté. Sans doute une allusion au refus de cheikh Ahmad al-Assir de répondre à la convocation du parquet militaire (Voir par ailleurs). Bien que les décisions du Conseil supérieur de la Défense soient secrètes, on peut dire, sans trop de risque de se tromper, qu'il est peu probable que des mesures sévères aient été prises contre le cheikh extrémiste.

Les désordres sécuritaires avaient été évoqués mardi par le chef du Coutant patriotique libre (CPL), le général Michel Aoun, qui a accusé «certains de vouloir pousser à l'application de la 1559 en exacerbant les dissensions confessionnelles et en cherchant à placer le pays en situation de confrontation». Selon lui, les discours sectaires et confessionnels pourraient mener à la guerre civile, rappelant que la loi accorde une immunité aux députés, mais ce n'est pas pour dire n'importe quoi.

## Al Joumhouria (Quotidien proche du 14-Mars)

*Merline Wehbé, journaliste libanaise indépendante*

Les détenus de Fatah al-Islam ont retiré les habits de leur organisation d'origine et ont revêtu la abaya du Front al-Nosra, transformant le bloc B de la prison de Roumié en centre de commandement dirigé par un comité secret de cinq cheikhs qui ne quittent jamais leurs cellules. Ils émettent des fatwas, donnent des ordres à des groupes combattants au Liban-Nord, au Liban-Sud et dans la Békaa. Les investigations ont montré que leur objectif est de fonder un émirat islamique allant de Lattaquié, en Syrie, à Saïda, au Liban.

Les plans des détenus ont été divulgués après que des éléments de l'Armée syrienne libre (ASL) aient été incarcérés dans le bloc B, partant du principe qu'ils devraient être en bonne harmonie puisqu'ils sont tous hostiles au régime syrien. Mais il y a un mois et demi, les divergences politiques et idéologiques entre les deux groupes ont surgi et se sont transformées en confrontation après que l'ASL eut réalisé qu'al-Nosra ne combat pas le régime Assad parce qu'il est oppressif mais dans l'objectif de créer un émirat islamique. L'enquête a permis de découvrir que plusieurs groupes de détenus sont en contact permanent dans les prisons de Roumié, de Kobbé, à Tripoli, et de Zahlé. Ces groupes, qui coordonnent leur action, sont dirigés par Abou Salim Taha, qui a recruté les anciens de Fatah al-Islam pour le compte d'al-Nosra.

D'ailleurs, ceux qui ont combattu à Nahr al-bared faisaient partie d'Al-Qaïda et il leur a été demandé, à l'époque, de se rendre dans les camps de Aïn el-Héloué et de Nahr al-Bared, où ils ont pris des épouses palestiniennes dans le but de nouer des liens avec les familles et, par conséquent, d'augmenter leur nombre. Leur mission était de voir quel était le camp le plus propice pour fonder un émirat islamique. Ils ont finalement opté pour Nahr al-Bared, parce qu'il est plus proche de la Syrie.

L'ancien Premier ministre Rafic Hariri s'était opposé à ce projet en l'an 2000, lors de la bataille de Dennyé. Puis son fils Saad a pris le relais en mettant, toutefois, sur un pied d'égalité les armes du Hezbollah et les armes de l'extrémisme.

Il y a deux semaines, les divergences entre al-Nosra et l'ASL se sont transformées en affrontements, en Syrie. Ces combats ont eu des répercussions dans la prison de Roumié, où des détenus d'al-Nosra ont sévèrement battu un colonel de l'ASL qui a dû être hospitalisé.

L'enquête a montré que les détenus disposent de connexions Internet à l'intérieur de leurs cellules. Il suffit de se placer dans la cour de la prison pour recevoir des connexions Wifi portant des noms comme Abou Mazen Jaafari, Tawhid, l'émirat d'al-Nosra et d'autres encore. Pourquoi la direction de la prison n'interrompt-elle pas ces moyens de communications?

Les informations indiquent que les cheikhs salafistes de Tripoli, Bilal Dokmak et Nabil Rhayye, ne font rien sans avoir reçu un ordre du comité dirigeant composé des cinq cheikhs emprisonnés à Roumié.

## Washington Post (Quotidien américain)

Selon des sources officielles aux Etats-Unis et en Europe, la Maison blanche pourrait donner son vert pour la fourniture de gilets pare-balles, de véhicules équipés d'armes et des formations militaires aux insurgés syriens.

Le secrétaire d'Etat John Kerry devrait évoquer ce changement d'attitude au cours de sa tournée en Europe et au Moyen-Orient. Il doit rencontrer les représentants de l'opposition syrienne jeudi à Rome à l'occasion de la conférence des «Amis de la Syrie».

Lundi à Londres, John Kerry a indiqué que Barack Obama réfléchissait à de nouvelles mesures pour répondre aux «obligations (des Etats-Unis) à l'égard du peuple innocent». «Nous sommes décidés à faire en sorte que l'opposition syrienne ne soit pas laissée à la merci des vents», a-t-il déclaré sans plus de détail.

## ILS ONT DIT...

**Michel Aoun**, chef du Courant patriotique libre

“**Que ceux qui critiquent le** projet orthodoxe se rendent au Parlement et votent pour ensuite présenter un recours devant le Conseil constitutionnel qui est la seule instance habilitée à se prononcer sur la constitutionnalité des lois. Le projet a été adopté en commissions et il y a des chances qu'il soit soumis au vote de l'assemblée plénière. Le seul projet acceptable est celui qui est meilleur que le projet orthodoxe: la proportionnelle avec le Liban transformé en circonscription unique. Si le projet orthodoxe porte un coup à l'unité, celui-là assure une unité totale, pourquoi le refuse-t-on? Ils sont les enfants de la loi de 1960 et c'est pourquoi ils ne veulent qu'elle. La Constitution reconnaît la parité. Mais si celle-ci ne satisfait pas certains, ils n'ont qu'à transformer après les élections le Parlement en Assemblée constituante et remettre en question Taëf pour aboutir au partage par tiers des sièges parlementaires. Le projet orthodoxe est une étape pour réaliser la parité réelle, avant de passer à l'abolition du confessionnalisme.

**Ali Hassan Khalil**, ministre de la Santé (Amal)

“**Le plus dangereux serait de** déclarer qu'il n'y aura pas d'élections législatives, car ce serait un constat de faillite pour l'État et ses institutions. C'est encore plus grave si on voit ce qui se passe dans la région et l'instabilité générale. Il est encore possible de s'entendre sur une loi consensuelle, si les différentes parties mettent de côté leurs paris régionaux et leurs intérêts personnels. Mais si chacun continue à vouloir une loi découpée à ses propres mesures, nous allons droit dans le mur. Les élections doivent avoir lieu sur la base d'une loi consensuelle.

## L'Iran ne veut pas démanteler Fordow

*L'Iran continuera de mener son programme nucléaire civil, a annoncé mercredi le chef de la délégation iranienne Saïd Jalili à l'issue de négociations avec les Six médiateurs internationaux à Almaty, selon l'agence russe Ria Novosti. «En tant que signataire du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'Iran continuera à réaliser son programme nucléaire civil. Son caractère ne sera pas substantiellement modifié», a-t-il déclaré. Lors des négociations qui viennent de s'achever au Kazakhstan, les Six se sont dits prêts à assouplir les sanctions décrétées contre Téhéran en échange de concessions sur son programme de l'enrichissement d'uranium. Il s'agit notamment de l'arrêt de l'enrichissement à 20%, la fermeture du site de Fordow (enfoui sous la montagne et difficile à détruire) et l'envoi du stock d'uranium enrichi à 20% à l'étranger. De son côté, Téhéran a fait une nouvelle offre aux grandes puissances, mais a insisté sur le fait qu'il refuserait de céder sur la fermeture du site de Fordow.*

## Arrestation d'un fauteur de troubles à Tripoli

*Selon Al Akbar, les services de renseignements de l'Armée libanaise ont arrêté un suspect qui serait responsable du jet de plus de 20 grenades sonores à Tripoli ces dernières semaines. Le suspect B.G. a reconnu avoir agi avec des complices. Lorsqu'une patrouille militaire a tenté d'arrêter l'un d'eux, il a pris la fuite. Ces suspects seraient membres d'un groupe armé dirigé par Ziad Saleh. Ils font partis du groupe qui a pénétré de force à l'hôpital islamique pour libérer un détenu dans l'affaire de l'attaque contre le convoi du ministre Fayçal Karamé, à la mi-janvier.*

## An Nahar

Selon des sources bien informées, le président du Parlement, Nabih Berry, s'est longuement entretenu au téléphone avec le président de la République, Michel Sleiman, et le Premier ministre, Najib Mikati, des développements sécuritaires dans le pays et des incidents qui menacent la stabilité du pays comme les enlèvements, les apparitions d'hommes armés et les atteintes quotidiennes aux services de la sécurité et à la Justice. M. Berry a mis l'accent sur la nécessité de réunir au plus vite le Conseil supérieur de défense «car la situation sécuritaire est devenue insupportable». Il a assuré à ses interlocuteurs que les gangs de cambrioleurs de voitures et de kidnappeurs dans la banlieue sud de Beyrouth et dans certaines régions de la Békaa ne jouissent d'aucune couverture, ainsi que le désordre sécuritaire à Saïda et à Tripoli.

Dans une déclaration à la presse, M. Berry a déclaré que le «prestige de l'Etat est en jeu et si le désordre se poursuit de la sorte, on peut dire adieu aux élections législatives, car le scrutin a besoin d'un climat politique et sécuritaire rassurant».

## Al Watan

L'entrée Nord-Est de Damas, dans la région de Qaboun, a été je théâtre, dans la nuit de lundi à mardi, d'une nouvelle tentative «d'invasion» de la capitale dont le coup d'envoi a été donné par une puissante explosion due à un attentat suicide. L'assaut s'est très vite terminé par une hécatombe dans les rangs des assaillants qui ont laissé sur le terrain quelque cent morts. Les insurgés ont pratiquement perpétré un suicide collectif à l'entrée de Damas qui restera verrouillée devant leurs hordes. Les attaquants ont tenté de faire une diversion pour permettre à leurs camarades de se retirer en tirant deux obus de mortiers vers l'autoroute de Mazzé, dont l'explosion a fait des dégâts matériels.

Par ailleurs, un calme précaire règne pour la troisième journée consécutive sur les entrées du camp de Yarmouk et dans le quartier de Qadam.

A Alep, les unités de l'armée ont réussi à repousser les hommes armés dans un rayon de sept kilomètres autour de l'aéroport international, ce qui permet la reprise des activités. Les équipes compétentes sont à pied d'œuvre pour effectuer les réparations nécessaires. La compagnie aérienne syrienne devrait accepter les réservations pour les vols à partir ou vers l'aéroport d'Alep, qui reprendront vers la mi-mars.

## Al Hayat

Les forces de l'ordre ne sont toujours pas parvenues, depuis samedi dernier, à remettre à l'imam de la mosquée Bilal Ben Rabah, cheikh Ahmad al-Assir, la convocation de la justice militaire pour l'entendre au commissariat de Haret Saïda au sujet de son apparition en arme avec plusieurs de ses partisans, vendredi 22 février. Des sources judiciaires ont indiqué que le commissaire du gouvernement près le tribunal militaire, le juge Sakr Sakr, a été informé de l'impossibilité de transmettre la convocation à cheikh al-Assir. Ces sources précisent qu'une patrouille du commissariat de haret Saïda s'est rendue à plusieurs reprises, depuis samedi, sur les lieux de résidence du cheikh, près de la Mosquée Bilal Ben Rabah. Dès son arrivée, elle était stoppée par des jeunes gens qui assuraient aux membres de la patrouille que le dignitaire religieux ne se trouvait pas dans les parages. La patrouille rebroussait chemin et rédigeait un rapport.

Les sources ont ajouté que la convocation d'al-Assir est de la compétence de la Police judiciaire qui se doit d'exécuter les décisions judiciaires.